

Conseil communal de Rolle

Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier le

Préavis 2016-2021 / N° 28

Demande d'un crédit pour l'organisation de la
manifestation "700e Anniversaire de la ville de Rolle"

La commission était composée de:

Madame	Anne Beck
Messieurs	Jean-François Buvelot (président) Giorgio Micello Arthur Petit Philippe Blaser Christian Scaiola (rapporteur) Philippe Anderegg

La commission s'est réunie le 26 mars 2018. Elle remercie les deux municipaux présents en première partie de séance. Madame Choulat Pugnale et Monsieur Haldimann ont présenté le projet, esquissé un bref historique pour chaque événement et répondu à toutes nos questions.

Le président ouvre la séance en proposant d'examiner le préavis en deux temps, à savoir d'abord parler du concept général, puis de chacune des sept activités proposées.

Les municipaux expliquent que l'idée sous-jacente à cette fête est de ne pas faire un gros raout sur un week-end, mais de développer sept thèmes sur sept mois. En effet, la météo est par trop capricieuse sous nos latitudes pour espérer réussir une fête de cette ampleur à un seul moment.

La volonté est aussi de fédérer et d'inclure un maximum d'acteurs locaux. Pour le budget, la volonté affichée est de ne pas dépasser un budget de 250 000.-, ce qui est presque accompli. Madame Choulat Pugnale a bon espoir de réduire encore un peu la facture en arrivant à récolter des dons, notamment auprès des entreprises locales qui sont régulièrement mises à contribution par la commune. Il existe un compte *Réserve de développement touristique* doté d'un peu plus de 500 000.- Il sera mis à contribution

pour ces festivités, mais la volonté affichée est de ne pas le vider pour pouvoir mener encore à bien d'autres projets.

La commission passe ensuite en revue les sept projets.

1. Architecture (avril)

L'idée est de développer l'histoire de Rolle avec un petit film d'environ 40 minutes, projeté en mapping deux fois durant le mois d'avril sur le mur du château. Madame Choulat Pugnale soulève le fait que l'entreprise qui serait pour l'heure mandatée est une entreprise française. Monsieur Micello, qui a un peu d'expérience dans le domaine, affirme que le budget est conforme aux prix du marché pour ce genre de prestation, mais il regrette néanmoins qu'il n'y ait pas eu d'appel d'offre.

La commission relève aussi que c'est un travail important et un gros investissement pour finalement seulement deux projections. Elle demande donc s'il ne serait pas possible d'envisager d'autres représentations, si le coût supplémentaire n'est pas trop élevé.

Réponse de la municipalité hors séance: quatre projections coûteraient 4500.- de plus (35000.- au lieu de 30500.-) que deux projections.

La commission demande aussi s'il serait possible d'adapter le format du film pour pouvoir le projeter aussi sur un écran normal, durant le cinéma open air par exemple.

Réponse de la municipalité hors séance: pour des raisons techniques, il apparaît très difficile, voire impossible d'adapter le film à un autre format de projection.

2. Sculpture (mai)

Cette sculpture de Jedd Novatt est un cadeau qui coûte 47000.- à la commune (déménagement, socle, ...). Les frais semblent là aussi en adéquation avec les prix du marché. La commission est divisée sur la pertinence d'ériger une telle sculpture à Rolle. D'un côté, certains pensent qu'il s'agit d'une fausse bonne opportunité. L'artiste n'est pas un artiste local et il n'est pas certain que ce qu'il fait s'intègre dans le paysage rollois. De l'autre, plusieurs membres de la commission pensent qu'il s'agit d'une belle opportunité d'installer une œuvre contemporaine qui serait par ailleurs la seule trace

durable du 700^e. Il est à signaler que la commission de la culture était unanime en faveur de ce projet.

La commission demande qui est ce mécène. Les municipaux nous répondent qu'il s'agit d'une femme américaine qui souhaite honorer la mémoire de son mari qui était attaché au lac et à la voile. Plusieurs commissaires s'interrogent sur le choix porté envers un seul artiste pour une oeuvre qui matériellement vivra au-delà de cette manifestation. Ils regrettent que l'implication d'artistes locaux ou nationaux par le biais d'un concours, par exemple, n'ait pas été retenue pour ce projet.

La commission étant divisée sur ce point décide de voter un **amendement** sur le budget de 47000.- qui permettrait d'installer cette oeuvre à Rolle. Elle se prononce par quatre voix contre trois en faveur de l'amendement. Au cas où le Conseil communal suivrait l'avis de la commission ad hoc, la municipalité devrait trouver un événement de substitution pour le mois de mai.

3. Musique (juin)

Le principe d'un banquet commémoratif des événements de 1790-1791 est salué par la commission. Cet événement comporte un ancrage local fort et il représente le point central (avec une partie officielle importante) de ces festivités du 700^e.

Les avis sont partagés quant au prix alloué par personne pour le banquet. Certains trouvent excessifs alors que d'autres pensent que c'est correct au vu de l'événement. A la question si un appel d'offre avait été fait concernant le banquet, les Municipaux ont répondu que seul un prestataire avait été approché. Sur proposition d'un commissaire les Municipaux demanderont d'autres offres. Les réponses devraient parvenir à la Municipalité après Pâques

Réponses de la municipalité hors séance: une offre comparative a été demandée aux entreprises proposées par un commissaire. Les réponses devraient parvenir à la municipalité après Pâques.

Le détail du prix du repas se décline comme suit :

menu : 45.00

nappes : 3.00

vaisselle : 8.00

service : 3.50 (35.00/heure pour 20 personnes, soit 1.75/heure/personne -> service de 2h par personne)

café : 3.00

TOTAL : 62.50

sans les boissons

4. Arts visuels (juillet)

Le point central de cet événement sera l'exposition d'affiches dessinées par des enfants de Rolle. Il y aura aussi des expositions d'artistes de la région au château. Plusieurs artistes locaux ont envie de montrer leurs œuvres.

5. Cinéma (août)

Cet événement fait l'unanimité au sein de la commission. Son coût est raisonnable et le concept (chacun vient avec une couverture ou un transat et s'assoit dans l'herbe face à l'écran) est très convivial. La commission espère que la programmation sera éclectique et que tout le monde (grands comme petits) y trouve son compte.

6. Arts de la scène (septembre)

Cette idée de revue, emmenée par une troupe de théâtre emblématique de la région, est saluée par la commission. Par contre, son coût est perçu comme élevé. Les 300 heures de technique notamment sont perçues comme très importantes. Une partie de la commission se demande d'ailleurs pourquoi ces frais de logistique n'ont pas été annoncés pour toutes les activités, pour qu'on puisse se faire une idée des coûts réels de l'ensemble des festivités.

Les membres de la municipalité répondent que ces coûts sont vraiment difficiles à évaluer. Une partie concerne des tâches courantes. D'autre part, certaines synergies ont pu être opérées (notamment en ce qui concerne la location des cantines, synergie avec l'abbaye).

Réponse de la municipalité hors séance :

Concernant le détail prévisionnel des heures de techniciens pour la Revue 2019

Montage 5+6+7 août. 3 x 8h. 24h.

Répétitions simples. 6+8+13+15+20+21+22+23+26+27+28 août soit 11 x 3h. 33h.

Week-ends. 10+11++17+18+24+25. août soit 6 x 8h. 48h.

Représentations du 30 août au 22 septembre soit 15 représentations de 3h. 45h.

soit 150h x 2 techniciens : 300 heures

7. Littérature (octobre)

Il n'y a pas encore de thématique exprimée pour ce concours de littérature, mais Rolle devra être au coeur de ces écrits. Il faudra aussi encore rédiger un règlement de concours. Aucune opposition n'est à signaler concernant ce projet.

8. Divers et projets annexes

A une question de la commission, la municipalité répond que l' « Association du 700^e anniversaire de Rolle » a été créée et que ses statuts ont été élaborés.

Amendement au point 2 (sculpture): la commission propose de ne pas accepter la sculpture de Jedd Novatt et de supprimer le montant de 47'000.- prévu à cet effet.

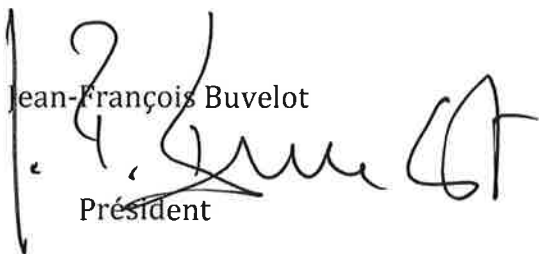
Conclusions

Le Conseil communal de Rolle,

vu le préavis 2016-2021 / N° 28 de la Municipalité du 2 mars 2018,
entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Approuve le préavis **amendé** 2016-2021 / N° 28.
2. Accorde à la Municipalité un crédit de **215'000.-** aux fins de subventionner et co-organiser les festivités liées au 700e anniversaire de la ville de Rolle en 2019.
3. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 1500.5090.2 "Fête du 700e".
4. Autorise la Municipalité à amortir cette somme en une seule fois, par un prélèvement sur le compte de réserve 9280.09 "réserve de développement touristique" figurant au bilan pour un total de Fr. 515'674.88 au 31. 12. 2017.
5. Autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie ordinaire de la Commune.

Au nom de la commission:

Jean-François Buvelot

Président

Christian Scaiola

Rapporteur